Association Loi 1901
Accueillir un nouveau bénévole

Lieu : Maison des Solidarités

Date : 3 Octobre 2017

Durée : 1 journée – De 9h-12H30 et 14H00 à 17H00

Cible : Les bénévoles des associations Loi 1901 de la Maison des solidarités qui souhaitent mettre à jour leurs connaissances et les partager avec de nouveaux membres

Nombre : 12

Objectifs : La vie associative a ses règles, des règles de gouvernance, des règles de vivre ensemble, des responsabilités etc.… Abordées dès l'entrée dans l'équipe pour un nouveau bénévole, elles peuvent être l'occasion pour les associations qui n'en possèdent pas de construire un « livret du bénévole ». Une occasion de se pencher ensemble sur le fonctionnement de son association, de découvrir peut-être certaines informations et pourquoi pas de penser à parfaire les méthodes ? Des objectifs clairs, des engagements clairs sont le gage d'une collaboration harmonieuse.

Animation : CTRC Normandie, juriste du Centre Régional de la Consommation de Normandie.

Programme :

- Présentation du paysage associatif
- Présentation de la loi 1901
- Les statuts, le règlement intérieur, les formalités
- La gouvernance, les moments clé de la vie de l'association
- Zoom sur les responsabilités, les assurances, les frais
- Savoir gérer l'accueil d'un nouveau membre
- Préparer un livret d'accueil des nouveaux bénévoles